

# AIDE AU BAFA PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CHEMIN DES DAMES

La Communauté de commune accorde une aide de 280 € aux jeunes pour la 1ère partie de la formation du BAFA.  
Elle s'adresse aux jeunes :

de 16 ans  
résidant dans l'une des communes du territoire  
ayant effectué le 1er stage de formation

L'aide doit être demandée par courrier au Président de la Communauté de communes.

<https://www.cc-chemindesdames.fr/lenfance-et-la-culture/lenfance-et-la-jeunesse/les-aides-bafa>

**Communauté de Communes du Chemin des Dames:**

1 rue de l'Église  
02160 - Craonne  
<http://www.cc-chemindesdames.fr/>